



**RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Anne MALLURET
Yoann GIRARD
CM Ecole inclusive, Numérique inclusif
Tél : 06.28.91.68.51
Mél : ce.miraep.cmei1@ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence cedex 1

Mission de région académique pour la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers

Aix-en-Provence, le 12 février 2024

Le recteur de la région académique
Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Recteur de l'académie d'Aix-Marseille
Chancelier des universités,

La rectrice de l'académie de Nice

à

Mesdames et messieurs les directeurs d'écoles
et les chefs d'établissement

s/c de messieurs les inspecteurs d'académie-directeurs
académiques des services de l'Éducation nationale

Objet : organisation d'actions en lien avec les pratiques sportives inclusives lors de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP)

Référence : point 10 des mesures de la conférence nationale du handicap (CNH) d'avril 2023 : « un égal accès au sport, à la culture et aux loisirs »

Mise en place par la loi handicap du 11 février 2005 et organisée tous les 3 ans, sous l'autorité du président de la République, la conférence nationale du handicap présente le bilan des politiques publiques engagées pour les personnes en situation de handicap et fixe les orientations à construire.

La dernière conférence qui s'est tenue le 26 avril 2023, a défini comme une des priorités l'accès au sport pour les élèves en situation de handicap : une personne sur deux en situation de handicap ne pratique pas d'activité physique et sportive quand pour la population générale, il s'agit d'une personne sur trois. La stratégie nationale « sports et handicaps 2020-2024 » rappelle par ailleurs l'importance, pour l'inclusion sociale et le développement personnel des personnes en situation de handicap, de la possibilité d'accéder et de pratiquer l'activité physique et sportive de leur choix.

Cette année olympique et paralympique est ainsi l'occasion d'enclencher cette dynamique et de développer dans les écoles et les établissements scolaires des pratiques sportives inclusives pérennes.

Conscients de votre engagement existant dans ce domaine, vous êtes invités à mettre en place dans votre école ou établissement scolaire, au cours de la Semaine Olympique et Paralympique qui se tiendra du 2 au 6 avril 2024, tout événement développant les pratiques sportives inclusives pour tous les élèves dont ceux en situation de handicap.

Afin de valoriser tous les événements que vous organiserez au cours de cette semaine, nous vous incitons à les partager sur la plateforme « Génération 2024 » : <https://generation.paris2024.org/>

Après une inscription sur le site, vous déposerez votre projet dans l'onglet « carte interactive » et pourrez visualiser d'autres projets existants.

Si vous souhaitez être accompagnés dans l'organisation de ces événements par des associations ou des clubs sportifs spécialisés dans l'accueil de personnes en situation de handicap, une liste d'associations ou clubs volontaires et engagés avec lesquels vous pouvez vous mettre en contact, est mise à disposition. Cela constituera l'opportunité de débiter des échanges et un potentiel partenariat.

Cette liste, ainsi que des ressources pédagogiques académiques pour le 1^{er} et le 2nd degré, sont disponibles en téléchargement sur le site de région académique pour les élèves à besoins éducatifs particuliers :

https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_11136585/fr/projets-inclusifs

Des ressources complémentaires sur le site Génération 2024 enrichissent cette banque de ressources :

- « les 10 défis de la SOP » : <https://generation.paris2024.org/les-10-defis-de-la-sop>
- ressources plus générales : <https://generation.paris2024.org/ressources?thematic%5B0%5D=Sport%20et%20handicap>

Pour tout besoin spécifique ou si vous souhaitez également profiter de la présence et de l'expertise d'un athlète paralympique, il vous est également possible de prendre contact avec :

- Yoann GIRARD, chargé de mission pour l'école inclusive, mission de région académique pour la scolarisation des élèves à besoins particuliers (MIRAEP) : ce.miraep.cmei1@ac-aix-marseille.fr
- Joffrey CHIRON, référent paralympique Provence-Alpes-Côte d'Azur : j.chiron@france-paralympique.fr

Les actions engagées dans vos écoles et établissements au cours de cette semaine olympique et paralympique s'intègrent à la stratégie régionale de développement des pratiques sportives inclusives. Cette phase d'impulsion doit permettre d'enrichir les répertoires d'activités mais également d'engager des contacts avec les partenaires associatifs qui constituent de véritables ressources d'experts. L'objectif est de pérenniser ces liens en multipliant les pratiques et projets et en proposant des temps d'échange et de réflexion lors de séminaires communs.

Nous vous remercions pour votre engagement dans l'organisation de ces événements et plus généralement dans l'épanouissement et la réussite des parcours des élèves à besoins éducatifs particuliers.



Bernard Beignier



Natacha Chicot